



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PUICHERIC

N° 2026/36

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le



ID : 011-211103015-20260416-DEL202636-DE

L'an deux mille vingt six, le seize avril, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 10 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Romain TORRECILLA, Raymonde PASTRE-JEANNET, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Thierry SIRE, Pierre CHEVALIER, Pascale PÉANY, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Lorie PEYROT, Lionel CONTE.

PROCURATIONS : Gérard PEYROT à Christine PÉANY, Yves FABRE à Sébastien CAZEAUX, Monica MOREIRA à Lorie PEYROT.

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde PASTRE-JEANNET.

OBJET : **Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Proposition de membres titulaires et suppléants.**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au renouvellement du conseil, il y a lieu de procéder à la désignation de nouveaux membres pour participer aux travaux de la Commission Communale des Impôts Directs.

Il convient de proposer 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants) à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux qui retiendra 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants).

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

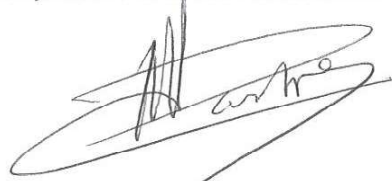
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

➤ **Propose** les personnes suivantes :

Membres titulaires	Membres suppléants
TORRECILLA Romain	MOREIRA Monica
PASTRE-JEANNET Raymonde	CONTE Lionel
PEYROT Gérard	IZARD Line
LAGRANGE Arlette	MERCIER Philippe
FABRE Yves	ARCO Antoine
GABORIT Evelyne	CAMBRAY Thierry
SIRE Thierry	BACOU Hélène
CHEVALIER Pierre	GOUZE Philippe
MORATO-CARBOU Laurence	BOULET Hélène
PÉANY Pascale	TARBOURIECH Bertrand
CAZEAUX Sébastien	SUNE Anaïs
PEYROT Lorie	SEGUIN Michaël

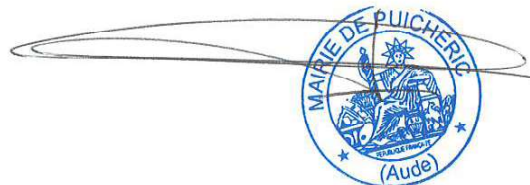
Ainsi fait et délibéré en mairic les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents au registre.

La secrétaire de séance,
Raymonde PASTRE-JEANNET.



Certifié exécutoire à Puichéric, le 20 avril 2026.
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,



Christine PÉANY.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, **sa réception par le représentant de l'Etat** et sa publication.
- Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.